

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-11) 5182402 Fax: (251-11) 5182400
Website: www.au.int

SC19978 – 138/29/15

CONSEIL EXÉCUTIF

Trente et unième session ordinaire

27 juin – 1^{er} juillet 2017

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1018(XXXI) Rev.2

Original: anglais

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA
SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE**

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA
SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE
JUILLET 2016 – JUIN 2017**

1. Le présent rapport donne une vue panoramique de l'évolution de la situation humanitaire sur le continent, en particulier les différentes analyses de situation, dont la plupart ont été soumises par les États membres sur les conséquences des changements climatiques, avec un accent particulier sur les régions les plus touchées du continent, spécifiquement sur les graves conséquences d'El Nino et de La Nina. Le présent rapport va en outre fournir des informations sur les défis liés aux conséquences de la situation des conflits et des catastrophes sur les populations à travers le continent dans certaines des situations les plus dramatiques ; et sur la dynamique des conflits en tant que facteur et cause de ces situations humanitaires dramatiques, particulièrement la famine. Le présent rapport rend par ailleurs compte des activités de la Commission ainsi que celles du Sous-Comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes et du Sous-Comité du COREP sur le Fonds spécial d'assistance d'urgence pour la lutte contre la sécheresse et la famine en Afrique (SEAF) y compris la collaboration et la coopération avec les autres partenaires de l'UA et les agences humanitaires qui interviennent dans le domaine pour la période allant de janvier à juin 2017.

I. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

2. Il existe trois principales préoccupations humanitaires sur le continent. Ces préoccupations humanitaires sont des catastrophes naturelles sous la forme d'inondations et de sécheresses principalement ; des situations d'urgence complexes, sous la forme de conflits qui provoquent des déplacements massifs, occasionnant dans certains cas majeurs des situations humanitaires dramatiques, tandis que la combinaison de ces deux facteurs occasionne en conséquence la famine, l'insécurité alimentaire, le déplacement forcé, la malnutrition et d'autres urgences humanitaires.

3. Le continent africain est durement touché par les effets d'El Nino et La Nina, particulièrement dans les régions orientales et australes, dont la plupart sont frappées par une grave sécheresse sans précédent, à la suite des fortes inondations qui ont touché essentiellement des pays de ces régions de l'Afrique, ce qui a entraîné des conséquences. D'autres conséquences du phénomène ont provoqué la perte de vies humaines, la perte de terres agricoles et de biens, occasionnant la perte de moyens d'existence et de subsistance et la réduction des capacités des communautés touchées à faire face à la situation. L'effet qui résulte de l'impact des changements climatiques s'est manifesté par les besoins humanitaires croissants dans les pays touchés, créant ainsi une charge financière supplémentaire qui a une incidence négative sur l'économie et le développement de plusieurs de ces pays. Certains des pays gravement touchés sont: l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et le Burundi en Afrique de l'Est, tandis que le Lesotho, le Swaziland, le Zimbabwe, la Namibie, le Malawi et l'Afrique du Sud sont les pays qui sont touchés en Afrique australe.

4. Les conflits qui perdurent occasionnant l'instabilité et la précarité continuent d'être une source de préoccupation dans plusieurs régions du continent. Ceci a provoqué des situations de déplacements forcés de populations à l'intérieur et au-delà des frontières de plusieurs pays. Les situations de conflit prolongées, la violence généralisée et l'instabilité en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Somali, au nord-est du Nigeria, en Libye, en République démocratique du Congo (RDC), et dans le Bassin du Lac Tchad perdurent, ce qui conduit des dizaines de milliers de personnes à fuir leurs maisons. Le terrorisme continue d'être la cause principale du conflit au Nord-est du Nigeria et dans les pays du Bassin du Lac Tchad et la Somalie, tandis qu'il continue d'être un obstacle aux efforts déployés par le Gouvernement d'entente nationale en faveur de la stabilité en Libye. La propagation accrue du conflit au Soudan du Sud continue d'entraîner et de conduire à des situations complexes d'urgence, notamment la famine qui a été ensuite déclarée dans certaines parties du tout nouvel État d'Afrique. Une fois encore, la sommation des activités de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad, notamment dans le nord-est du Nigeria, d'Al Shabaab en Somalie, la combinaison de l'État islamique (EI) et les éléments résiduels d'Al Qaida en Libye ont rendu de vastes étendues de terres ingouvernables à travers le continent, ce qui rend plus vulnérables les populations touchées.

5. La recrudescence de la violence au Soudan du Sud continue de provoquer des déplacements massifs de personnes aussi bien à l'intérieur de la jeune nation que vers ses voisins. L'Ouganda compte le plus grand nombre de personnes déplacées du Soudan du Sud, alors que l'Éthiopie et le Kenya accueillent également un nombre important de réfugiés du même pays. Dans le même temps, environ 3,6 millions ou un tiers de la population estimée du Soudan du Sud s'est déplacée à l'intérieur du pays. 1,9 millions de personnes sont des déplacées internes, tandis qu'environ 2 millions sont des réfugiés dans les pays voisins. L'Ouganda accueille la majorité des réfugiés du Soudan du Sud, suivi respectivement du Soudan, de l'Éthiopie et du Kenya. La situation s'est aggravée davantage depuis le début de l'année 2017, avec environ 161.800 personnes qui sont arrivées rien qu'en Ouganda, ce qui porte le nombre total de réfugiés du Soudan du Sud en Ouganda à environ 801.800 personnes, dont environ 58 pour cent sont des enfants et 56 pour cent des femmes et des filles. Dans le même temps, il y a un nombre considérable de réfugiés internes et le nombre initial de personnes déplacées internes qui résulte du conflit 2013 et qui sont sous le Programme de protection civile des Nations Unies et sont regroupées dans les locaux de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS). La situation a été exacerbée par la reprise du conflit de juillet 2016, ce qui a provoqué une autre vague de déplacement interne et des déplacements de personnes à travers les frontières. En outre, il existe de nouveaux conflits émergents dans le pays, avec de nouveaux conflits émergents dans les régions d'Équatoria, alors qu'il est rapporté que le gouvernement serait en train d'attaquer les nouvelles positions des rebelles, provoquant un déplacement massif de personnes. Actuellement, des dix États du pays, l'État de Warap est le seul qui est exempt de conflit. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (ONUCHA), depuis décembre 2013, le conflit a eu des effets dévastateurs sur la vie de millions de Sud-Soudanais et a provoqué le déplacement de plus de 2,7 millions. Environ 1,73 million d'entre eux sont des déplacés internes et près de 1,05 million sont des réfugiés dans les pays voisins.

6. Un autre phénomène inquiétant au Soudan du Sud est la violence dont fait l'objet le personnel humanitaire, les infrastructures humanitaires, notamment les écoles et les hôpitaux, et inclut les tirs, les embuscades, les agressions, le harcèlement et les vols. Cette situation a occasionné le meurtre tragique de trois travailleurs humanitaires, portant à plus de 55 le nombre de travailleurs humanitaires tués au Soudan du Sud depuis le début du conflit en décembre 2013. Récemment, 78 cas de refus d'accès humanitaire ont été signalés par les partenaires humanitaires, dont 73 pour cent portent sur la violence dont été l'objet le personnel et leurs biens. Les déplacements par voie routière et fluviale continuent d'être dangereux. Depuis le début de cette année 2016, il y a eu 29 cas de vols de véhicules, alors qu'ils voyageaient pour évaluer, livrer et prépositionner les fournitures d'aide essentielles, dont 13 se sont produits au cours des derniers mois. Dans le Haut Nil, des partenaires humanitaires ont été abattus alors qu'ils tentaient de traverser le Nil pour livrer de l'aide humanitaire entre Malakal et Wau Shilluk, respectivement les 26 et 30 mai 2016. Au moins 74 locaux d'organismes humanitaires, y compris les bureaux, les résidences et les magasins ont été cambriolés depuis le début de l'année sur l'ensemble du pays, donnant lieu au pillage et aux vols d'approvisionnements humanitaires et d'effets personnels. Seize de ces incidents se sont produits rien qu'au cours du mois de mai¹. Il convient de noter que le Soudan du Sud a enregistré plus de morts de travailleurs humanitaires que dans toute autre situation de conflit à l'échelle mondiale. Les travailleurs humanitaires continuent d'être tués, dont plus de 80 depuis le début de la crise en 2013, alors que 12 travailleurs humanitaires ont été déjà tués rien qu'au cours du premier trimestre de 2017. L'attaque constante de convois d'aide humanitaire rend impossible l'approvisionnement en fournitures essentielles. Il y a eu au moins six attaques contre des convois humanitaires en 2017, provoquant la mort de 6 travailleurs humanitaires. Les locaux d'organismes humanitaires, à savoir, les écoles et les hôpitaux ont été pris pour cibles, vandalisés et pillés. Ces situations sont vécues à travers le pays.

7. L'instabilité résultant des défis auxquels la Libye est confrontée lors de la période de transition et la concomitante création d'un espace ingouvernable ont donné lieu à une vague accrue du passage irrégulier le plus dangereux de la Méditerranée par de nombreux migrants africains. L'incidence de la migration clandestine se poursuit à un rythme soutenu, provoquant la mort de plusieurs personnes en Méditerranée. .

8. À l'ouest de Tripoli, il y a eu une augmentation notable de la traversée périlleuse vers l'Europe. Depuis le début de 2016, l'OIM estime que plus de 27.000 migrants ont entrepris cette aventure périlleuse vers l'Italie. La matrice de suivi des déplacements de l'OIM en Libye estime qu'il existe 417.123 personnes déplacées internes et 234.669 migrants en Libye au mois de mai 2016. Quelque 30.000 demandeurs d'asile et 10.000 réfugiés ont été recensés à la mi-avril 2016. Selon l'OIM, en l'espace de trois jours seulement, au cours du mois d'avril, près de 6 000 migrants et de réfugiés ont effectué la traversée de la Libye vers l'Italie, ce qui pourrait constituer le début d'un nouveau flux migratoire² massif. Il convient également de souligner que plusieurs migrants ont aussi

¹ Bulletin d'information humanitaire sur le Soudan du Sud, OCHA, le 14 juin 2016

² OIM, juin 2016, Rapport sur la Libye

indiqué leur disponibilité à abandonner leur aventure périlleuse et à retourner dans leurs pays d'origine. L'OIM s'est déclarée disposée à collaborer avec l'Union africaine afin de mettre en œuvre un programme de retour d'environ 260 migrants, dont un nombre de femmes et d'enfants.

9. L'Égypte³ accueille toujours des milliers de Yéménites qui se trouvaient dans ce pays lorsque la guerre a éclaté au Yémen, qui n'ont pas été en mesure de retourner dans leurs foyers, et qui sont à court de moyens de survivre sans aide. Entre 6000 et 8000 Yéménites sont bloqués en Égypte, soit parce qu'ils s'y trouvaient lorsque la guerre a éclaté en mars 2015, soit parce qu'ils ont fui pour leur sécurité. Le HCR, L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés a recensé 1 375 d'entre eux.

II. ANALYSE RÉGIONALE

RÉGION DE L'AFRIQUE DU NORD

10. L'Afrique du Nord constitue une destination finale ou de transit pour les flux migratoires mixtes importants en provenance d'Afrique subsaharienne. La situation est par ailleurs imputable à l'instabilité qui affecte la région, particulièrement la Libye. La violence et les troubles dans nombre de ces pays ont créé des besoins en matière de protection, avec un nombre accru de réfugiés et de demandeurs d'asile qui sont arrêtés et détenus, particulièrement d'Afrique subsaharienne. Cette situation constitue une autre raison pour laquelle certains des migrants veulent bien effectuer la dangereuse traversée de la Méditerranée. Outre les réfugiés d'Afrique subsaharienne, il y a environ 155.000 réfugiés syriens en Afrique du Nord, dont environ 140.000 en Égypte.

11. **Le Royaume du Maroc** accueille un nombre important de migrants et de demandeurs d'asile. Dans le cadre de sa nouvelle politique en matière de migration et d'asile, le Maroc a régularisé la situation d'environ 25.000 personnes, dont la grande majorité provient des pays africains, mais aussi de certains pays du Moyen-Orient. La seconde phase de ce programme vient d'être lancée. Ces opérations permettent aux personnes concernées d'intégrer l'éducation, les systèmes de santé et le marché du travail, au même titre que les citoyens marocains. Outre ce programme d'intégration gouvernemental, ils ont aussi accès à l'aide humanitaire aux programmes du HCR. Le nombre de personnes relevant du mandat du HCR s'élève à 6333.

12. **Libye:** La situation humanitaire continue de se détériorer en Libye en raison des affrontements sporadiques à travers le pays et de l'expansion du soi-disant État islamique (EI), ce qui est une source de déplacement interne de la population civile. Le manque de ressources constitue un autre obstacle à la réponse humanitaire, parce que le Plan d'action humanitaire pour la Libye affiche un déficit de financement de 64 pour cent pour l'année 2016.

³ UNHCR – Réfugiés Yéménites, 12 avril – Égypte

13. République arabe sahraouie démocratique : Il existe toujours la situation prolongée de réfugiés de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie. Cette situation est en cours et les réfugiés sont installés dans cinq camps près de Tindouf dans le désert du Sahara. En réalité, l'Algérie accueille 165.000 réfugiés sahraouis vulnérables qui vivent dans cinq camps près de Tindouf. La ville est toujours affectée par l'inondation sans précédent qui s'est produite en 2015. En outre, le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un appel en faveur d'un financement urgent afin d'aider les réfugiés du Sahara occidental, parce qu'une grave pénurie de ressources contraint actuellement l'agence à réduire de presque 20 pour cent les rations alimentaires au mois de mai de cette année. En l'absence d'une nouvelle contribution, le PAM sera contraint de réduire de moitié les rations quotidiennes recommandées d'ici juin.

14. Depuis plus de quarante ans, les réfugiés sahraouis vivent dans des conditions extrêmement difficiles dans le désert du Sahara au sud-ouest de l'Algérie. Hébergés dans cinq camps de réfugiés près de Tindouf, les familles de réfugiés dépendent du PAM et d'autres partenaires internationaux comme principale source d'approvisionnement alimentaire. Toute réduction ou interruption de l'aide alimentaire va avoir une incidence grave sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des réfugiés, notamment les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et les malades.

15. L'Union africaine lance, en conséquence, un appel à la communauté internationale afin qu'elle contribue à l'amélioration des conditions difficiles et extrêmement rudes dans lesquelles se trouve cette ville sur son territoire actuel. Le PAM a besoin d'urgence de 7,9 millions de dollars EU pour pouvoir maintenir une distribution d'aide alimentaire essentielle aux réfugiés sahraouis au cours des six prochains mois.

RÉGION DE L'AFRIQUE CENTRALE

16. En République centrafricaine (RCA), et selon le ministre du Bien-être social et de la Réconciliation, environ la moitié de la population a besoin de l'aide humanitaire, alors qu'un montant de 400 millions de dollars est nécessaire pour répondre aux besoins de 1,6 million de Centrafricains l'année prochaine, selon le Plan d'action humanitaire pour l'année 2017. En raison de l'insécurité persistante, la RCA a un taux élevé de malnutrition. Ceci découle de l'insécurité qui a été enregistrée depuis septembre dernier, à la suite de l'éclatement de nouveaux conflits dans plusieurs localités, provoquant la mort des civils et de nouveaux déplacements de dizaines de milliers de Centrafricains épuisés par la guerre. Un Centrafricain sur dix est réfugié, et la majorité se trouve au Cameroun⁴ voisin.

17. RDC: Selon le rapport du HCR, plus de 11000 Congolais ont fui vers l'Angola voisin, cherchant à se mettre à l'abri de la recrudescence de la violence entre les rebelles et les forces gouvernementales dans les Provinces du Kasai et Kasai central de la République démocratique du Congo. Plus de 1,1 million de personnes sont des déplacées dans les provinces concernées. La plupart des personnes ont fui vers le Kasai oriental et les forêts voisines. Ces personnes ont perdu toute capacité de répondre à

⁴ OCHA, 28 novembre 2016, Mise à jour sur la RCA

leurs besoins alimentaires immédiats parce qu'elles ont abandonné leurs terres. La poursuite des affrontements a provoqué la destruction des cultures et des réserves alimentaires, ce qui a eu des conséquences sur plus de 100.000 personnes, parce que les milices continuent de se servir de la destruction des fermes comme une arme de guerre. Il faut également mentionner la destruction de l'infrastructure limitée, notamment des écoles et des centres de santé. En raison du traumatisme lié au déplacement, les populations touchées ont besoin d'urgence d'un soutien psychologique, d'une protection des graves violations des droits de l'Homme pratiquées par les milices et le recrutement des enfants qui sont des milices. Il convient également d'indiquer que l'accès à l'aide humanitaire s'est détérioré en raison du conflit, depuis novembre 2016, lorsque les combats se sont intensifiés et que les provinces sont devenues inaccessibles à cause de la présence des milices.

18. Depuis novembre 2016, en RDC, des pluies et des vents se sont abattus sur la ville de Gemena, chef-lieu de la province du Sud-Oubangui qui a une population totale de 350.511 habitants. Le 9 novembre 2016, les pluies et les vents violents se sont intensifiés, provoquant d'importantes inondations dans cette région. Une évaluation de la Société nationale a conclu que, au total, 526 familles ou 2 628 personnes ont été touchées par les inondations. En outre, 105 maisons ont été détruites, dont 53 partiellement, alors que les 173 familles restantes ont perdu leurs biens ménagers. La région de Gemena est déjà touchée par le choléra⁵.

19. Burundi: La situation du déplacement forcé au Burundi, particulièrement à travers les frontières des pays voisins de la Tanzanie, du Rwanda, de la RDC, de l'Ouganda, du Kenya, du Mozambique, de la Zambie et du Malawi se poursuit sans cesse. Au mois d'avril 2017, environ 237.393 personnes ont fui vers la Tanzanie, alors qu'environ 85.733 et 37.354 ont fui respectivement vers le Rwanda et la RDC. L'Ouganda a reçu une autre vague de 34.801 Burundais au cours de la même période. Bien que le pays ne soit pas confronté à une urgence humanitaire de grande ampleur, les alertes précoces indiquent une véritable détérioration de la situation, comme certains des pays voisins peuvent être en violation du principe de non-refoulement des réfugiés.

20. Environ 90.000 personnes ont été touchées par le phénomène El Niño (fortes pluies, vents violents, inondations et glissements de terrain). La situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition s'aggrave considérablement, avec 23 pour cent de la population qui vit dans une situation d'insécurité alimentaire. La dernière évaluation de la récolte, de la disponibilité des aliments et de la situation nutritionnelle indique une réduction de 2,1 pour cent de la production principale de base, en raison principalement des aléas climatiques (fortes pluies et inondations), persistance des maladies végétales, manque d'intrants agricoles, dégradation des terres et perte de productivité. Par conséquent, environ 23.000 tonnes de haricots, 60.000 tonnes de maïs et 75.000 tonnes de riz paddy ont été perdues⁶.

⁵ FICR, 25 novembre 2016, Mise à jour sur la situation du pays-Burundi

21. Le Cameroun⁷ accueille actuellement, au total, près de 331.000 réfugiés, dont 72 000 sont des Nigériens, qui demandent l'asile dans la région de l'extrême Nord du Cameroun. Les autres réfugiés viennent de la République centrafricaine (RCA). Ceci s'ajoute aux 139.000 déplacés internes camerounais, résultant des attaques asymétriques de Boko haram et 30.600 autres personnes déplacées internes à cause des inondations. Cette situation pose un énorme défi pour les administrations et les communautés locales, ce qui rend cruciale la fourniture de l'aide humanitaire d'urgence afin de répondre aux besoins fondamentaux. En outre, l'intervention humanitaire est entravée par la dégradation de la situation sécuritaire dans l'extrême nord, ce qui limite l'accès aux organisations humanitaires.

RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'EST

22. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (UNOCHA)⁸, à la fin de décembre 2016, la Corne de l'Afrique et la Région des Grands Lacs ont accueilli 3,6 millions de réfugiés et 7,2 millions de personnes déplacées internes. Le nombre de réfugiés dans la région a connu une hausse de 205.451 au cours du dernier trimestre, et le nombre de personnes déplacées internes de 63,148. Au 30 septembre 2016, le plus important flux de réfugiés dans la région était de 1,03 million de réfugiés provenant du Soudan du Sud. Bien que le phénomène météorologique lié à El Niño soit passé, son impact continue de se faire sentir dans la région, notamment l'insécurité alimentaire qui a doublé, passant de 12 millions en août 2015 à 23,4 millions aujourd'hui. Les partenaires humanitaires estiment que 1,25 million d'enfants de moins de cinq ans auront besoin de traitement pour la malnutrition sévère aiguë cette année, dont presque 83 pour cent sont de l'Éthiopie, du Soudan du Sud, du Soudan et de la Somalie. La violence et l'insécurité alimentaire croissantes au Soudan du Sud et au Burundi ont provoqué le déplacement d'environ 290.000 personnes (205.541 réfugiés et 84.459 personnes déplacées internes) rien qu'au cours des trois derniers mois. Les épidémies simultanées de maladies continuent de toucher la région, dont le choléra et la diarrhée aqueuse aiguë constituent la principale source de préoccupation. Les travailleurs humanitaires ont été également la cible de la violence et 25 d'entre eux ont été tués. L'environnement opérationnel continue de se détériorer dans la région en raison à la fois des obstacles de caractère bureaucratique et de la violence faite aux travailleurs humanitaires⁹. En outre, la région connaît un déficit de 3,6 milliards de dollars EU des 6,7 milliards de dollars EU nécessaires pour aider 23,4 millions de personnes qui vivent dans l'insécurité alimentaire, dont 7 millions de personnes déplacées et 3,6 millions de réfugiés à travers la région.

23. S'agissant de la mise à jour sur le financement de la lutte contre le phénomène El Niño lui-même, un montant de 1,59 milliard de dollars EU est requis pour faire face à l'impact d'El Niño jusqu'à la fin de l'année. De ce montant, 87,8 millions viennent s'ajouter aux 10,4 milliards de dollars EU déjà requis pour l'intervention humanitaire globale dans la région, qui n'est financée qu'à hauteur de seulement 14 pour cent. Il est urgent de

⁷ ECHO, *ECHO Factsheet* – 6 avril 2016, Cameroun (Bureau d'aide humanitaire de la Commission européenne)

⁸ UNOCHA (octobre-décembre 2016) Perspectives régionales de la Région des Grands Lacs

⁹ UNOCHA, Aperçu régional de l'Afrique de l'Est, 25 octobre 2016

dégager un financement: le premier semestre de l'année 2016 est crucial pour accroître les mesures préventives et accélérer une réponse efficace aux besoins humanitaires.

24. Kenya: Le gouvernement du Kenya a décidé, le 16 mai 2016, de fermer les camps de réfugiés somaliens près de Dadaab, et le rapatriement va commencer dans les 6 mois qui suivent, selon l'annonce faite par le Vice-président William Ruto lors du Sommet humanitaire. Cette décision de fermer les camps de réfugiés de Dadaab en novembre 2016 est née du fait qu'ils sont devenus le foyer de l'extrémisme islamique. Le président somalien, présent lors du Sommet humanitaire mondial, a réitéré le soutien fort de son gouvernement à la position kenyane. Il convient également de rappeler que le 14 avril 2016, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA s'est réuni et a pris une décision sur la situation des camps de réfugiés de Dadaab au Kenya, et a fait siennes les conclusions de la mission globale d'évaluation technique qui appuie la thèse du gouvernement kenyan selon laquelle les camps de réfugiés constituent une grave menace à la sécurité du Kenya. Le Conseil de paix et de sécurité a réitéré qu'aucun camp de réfugiés ne doit exister en permanence.

RÉGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

25. Les effets néfastes d'El Nino provoqués par la sécheresse qui a engendré une crise humanitaire, affectant 39 millions de personnes en Afrique australe, continuent de s'aggraver. Environ 74% de l'appel humanitaire régional requis de 2,9 milliards de dollars EU ne sont toujours pas mobilisés car 757 millions de dollars EU seulement l'ont été par les gouvernements (222 millions de dollars EU) et les partenaires (535 millions de dollars EU). Cette situation intervient au moment où un certain nombre de mesures ont été prises pour accélérer et faciliter le flux de l'aide humanitaire d'urgence à partir des ports de débarquement au profit des bénéficiaires, conformément à l'approbation par le Conseil des ministres de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). Toutefois, dans certains corridors portuaires, il existe quelques goulets d'étranglement qui ont freiné la mise en œuvre. Il convient de noter que dans la région de la SADC, la situation nutritionnelle demeure une préoccupation dans sept pays (Angola, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique, Swaziland, et Zimbabwe).

26. Tel qu'indiqué plus haut, la partie australe de l'Afrique a été gravement touchée par le phénomène El Nino en matière d'insécurité alimentaire en raison des inondations importantes et de graves sécheresses. Le pays le plus touché, le Malawi, compte 2,8 millions de personnes directement touchées par l'insécurité alimentaire et fait face à la famine; 1,9 million à Madagascar dont 46% sont concernés par l'insécurité alimentaire et 450.000 d'entre eux sont en crise; 1,5 million fait face à la famine au Zimbabwe dont 600.000 sont en situation de crise; 650.000 personnes au Lesotho (le cinquième de la population du pays) vivent dans l'insécurité alimentaire, en raison de la pénurie d'eau dans plusieurs districts, et cette situation a affecté toute la vie du pays; 800.000 personnes en Zambie; 201 000 personnes au Swaziland; 1,25 million en Angola; et 370.316 en Namibie.

27. Malawi : La situation humanitaire s'est améliorée de manière substantielle au Malawi par rapport à la dernière période de référence. Le programme d'action humanitaire de 9 mois, qui ciblait 6,7 millions de personnes dans 24 des 28 districts du Malawi dans le cadre du Plan de lutte contre l'insécurité alimentaire, s'est achevé avec succès, le 31 mars 2017, ayant commencé en juillet 2016.

28. Au cours de la saison agricole 2016/2017, les estimations actuelles indiquent une amélioration substantielle de la sécurité alimentaire dans nombre de régions du pays. L'analyse et l'évaluation annuelles de la nutrition et de la sécurité alimentaire menées par la Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi (MVAC) permettront de déterminer les besoins alimentaires et nutritionnels pour la période de consommation mars 2017-avril 2018.

29. Au cours de la période de consommation 2016/2017, 6,7 millions de personnes ont été touchées par l'insécurité alimentaire. La situation s'est améliorée, parce que les gens font la récolte. Le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi procède actuellement à une évaluation de la situation alimentaire, dans le but de déterminer le nombre de personnes qui vont être touchées par le déficit alimentaire.

30. L'effet du changement climatique continue de fragiliser les efforts déployés par le gouvernement, en dépit de l'initiative de la ceinture verte du Malawi, qui donne la priorité à l'augmentation de la productivité des produits vivriers sélectionnés de grande valeur, notamment les plans pour augmenter la production de riz pour la consommation locale et l'exportation. Cependant, la gravité de l'effet de changement climatique a anéanti l'efficacité des initiatives et le pays a décrété l'état d'urgence dans les districts touchés par les vagues de sécheresse prolongée à compter du 12 avril 2016. Dans le même temps, un appel à l'aide humanitaire d'urgence de la communauté internationale des bailleurs de fonds a été lancé par le Président et les fonds tardent à venir. Le 25 mai 2016, et selon le ministère de l'Agriculture, le Département du développement de l'Irrigation et de l'Eau, 8,4 millions de Malawites seront en situation d'insécurité alimentaire au cours de la saison 2016/2017.

RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

31. Niger : 414 cas de méningites, y compris 33 décès ont été enregistrés au Niger entre janvier et février 2016. Ceci dépasse de façon significative le nombre de cas enregistrés au cours de la même période en 2015 (95 cas). La plupart des cas ont été enregistrés dans les districts de Niamey, de Tahoua, de Tillabery et de Dosso (Sud-ouest du Niger). Cette épidémie serait causée par la bactérie de méningite du Groupe C. (ECHO, le 8 mars 2016). Du 1^{er} janvier à la fin de février, le Niger a recensé 417 cas de méningite, dont 34 décès. Un district dans la région de Niamey a atteint le seuil de l'épidémie, et les deux districts dans les régions de Dosso et de Tillabéry ont atteint le niveau d'alerte. Cette année, les autorités sanitaires ont identifié 21 districts comme étant à risque. Au cours de la même période l'année dernière, environ 100 cas ont été enregistrés, atteignant 345 à la fin de mars 2015 (OCHA, 14 Mars 2016).

32. Toujours au Niger, le pays a été récemment touché le 14 juin 2016 par des pluies diluviennes inhabituelles dans le désert du Sahara au nord du pays, tuant des milliers d'ovins et de bovins, détruisant des maisons et des magasins et tuant trois personnes à Bazagor", une ville située dans la province du nord-ouest de Tchintabaradene. Elles ont également détruit 100 magasins et des maisons à Télé Sahel. Des centaines de personnes ont été sans abri et plus de 8.000 ovins, caprins, bovins et camélidés tués. Il convient de souligner que l'inondation est devenue un phénomène cyclique au Niger. En 2012, elle a tué plus de 100 personnes, a touché plus d'un demi-million de Nigériens et causé au moins 135 millions d'euros (145 millions de dollars EU) de dégâts, selon le bureau de prévention des catastrophes¹⁰.

33. Nigeria : Le nord-est du Nigeria demeure toujours dans une source de préoccupation grave. Près de 1,5 million de personnes sont toujours des déplacées internes, malgré les progrès accomplis par les autorités militaires ces derniers temps, à mesure que Boko Haram crée toujours une situation explosive dans la région du Bassin du Lac Tchad.¹¹ Le conflit a provoqué le déplacement sur une grande échelle, la violation des droits internationaux, humanitaires et humains, les risques de protection et une crise humanitaire croissante. Le conflit est à présent dans sa huitième année et aucun signe d'amélioration n'est en vue. L'espace humanitaire demeure très limité, ce qui rend la livraison d'aide humanitaire, notamment l'accès impossible aux travailleurs humanitaires. Environ 2,1 millions de personnes ont fui leurs maisons et environ 1,8 million sont actuellement des déplacées internes. Dans les États les plus touchés de Adamawa, de Borno et de Yobe, environ 7 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, dont 50% sont des enfants. Maiduguri, la capitale de l'État de Borno et le grand Maiduguri, ont vu croître leur population de 1 million à 2 millions de personnes avec l'afflux de personnes déplacées vers d'autres régions de l'État. Ces populations déplacées font face au manque d'accès aux moyens de subsistance et de ressources. Cette situation a réduit les stratégies d'adaptation au sein des communautés déplacées et d'accueil.

34. La situation sécuritaire alimentaire s'est davantage aggravée par le fait que c'est la troisième année consécutive que les paysans se sont tournés vers les voisins pour prêter des terres cultivables. Cela est dû à l'insécurité physique et à la prolifération des dispositifs explosifs improvisés qui ont empêché les paysans de retourner sur leurs lopins de terre. Pour l'instant, plus de 4,8 millions de personnes sont en quête urgente d'aide alimentaire, tandis que 5,1 millions seraient en insécurité alimentaire si la communauté humanitaire ne vient pas à leur secours en 2017.

III. L'UA AU SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL

35. L'Afrique a participé au Sommet humanitaire mondial à Istanbul, les 23 et 24 mai 2016 (52 de ses 54 États membres y ont participé soit 96%) au cours duquel la Commission de l'UA a présenté la Position africaine commune sur l'efficacité humanitaire. La position africaine commune a été lancée au cours de la table ronde de haut niveau des dirigeants « pour mettre fin au besoin ». La délégation de l'Union africaine a été

¹⁰ AFP, 20 juin 2016, de fortes pluies torrentielles causent des dégâts dans le désert du Niger

¹¹ OIM mai 2016, Rapport d'étape sur l'intervention régionale

conduite par le Vice-Président de la Commission de l'Union africaine. Dans son allocution d'ouverture, il a réaffirmé le rôle primordial de l'État dans l'action humanitaire, en soulignant que les États doivent renforcer leurs capacités, pour pouvoir être en mesure d'anticiper les crises humanitaires et de prévenir les souffrances humaines, tout en prenant des mesures d'atténuation contre leurs conséquences, et en garantissant l'espace humanitaire dans le cadre de la fourniture de l'aide de secours aux populations touchées.

36. La Position africaine commune est le cadre de l'action humanitaire pour l'avenir est conforme à l'Agenda 2063. Il s'agit d'un programme de réforme qui articule les doctrines de l'UA et définit une nouvelle approche à l'action humanitaire. Elle souligne les idéaux et les principes qui sous-tendent la mise en œuvre de la nouvelle architecture. Le nouveau paradigme est défini dans le contexte d'un monde en transformation rapide qui doit s'adapter aux effets des changements climatiques, y compris l'impact des mégas tendances dans le domaine de l'action humanitaire touchant de nombreuses populations. Par conséquent, tous ces facteurs exigent que la projection consciencieuse soit faite pour l'avenir.

IV. QUATRIÈME SYMPOSIUM HUMANITAIRE

37. Le 4^e Symposium humanitaire de l'UA a été organisé du 28 au 30 novembre à Nairobi (Kenya) dont le thème portait sur la mise en œuvre de la Position africaine commune. Le symposium a permis d'examiner le projet de plan d'action décennal dans le but de formuler un plan d'action de mise en œuvre sur la base des conclusions du symposium. Le plan d'action s'efforce de passer de l'élaboration des politiques à leur mise en œuvre. Il espère se miser sur les points contenus dans la position commune pour renforcer le rôle de l'État dans l'action humanitaire, réformer l'architecture humanitaire (notamment la création d'une agence humanitaire africaine), examiner les causes profondes des crises humanitaires et vulgariser les solutions durables et établir un lien entre l'action humanitaire le développement durable.

V. ADOPTION DE LA NOUVELLE ARCHITECTURE HUMANITAIRE DE L'UA

38. La Conférence et le Conseil exécutif ont, au fil des ans, exprimé des préoccupations sur l'impact croissant des crises humanitaires, et ont préconisé des mesures plus fortes et des institutions. L'appel de la Conférence à une meilleure intervention face aux crises humanitaires a été exprimé plusieurs fois dans les décisions et déclarations.

39. Elle reconnaît que le l'UA a besoin de structures de gouvernance humanitaire plus fortes afin d'assurer une coordination efficace de l'action humanitaire sur le continent. Les structures actuelles demeurent inefficaces en raison des contraintes en termes de ressources. Par conséquent, l'aptitude et la capacité de l'UA à coordonner efficacement et à faire face aux crises humanitaires demeurent inadéquates.

40. Pour trouver des solutions à ce problème, la Conférence de janvier 2016, a adopté une nouvelle architecture humanitaire et a préconisé une décennie de l'efficacité de l'aide humanitaire de 2017 à 2026 et devant être assortie d'un plan d'action décennal pour réaliser l'efficacité humanitaire en Afrique d'ici 2026.

41. La nouvelle architecture de l'UA comprend les outils et les mécanismes suivants:

1. le cadre de politique humanitaire et ses principes directeurs ;
2. la position commune africaine (CAP) ;
3. l'Agence humanitaire africaine.

42. La nouvelle architecture vise à transformer l'action humanitaire de l'Afrique afin de la rendre plus pertinente, fiable et efficace. Elle met l'accent sur le renforcement du rôle de l'État, les causes profondes et les solutions durables plutôt que la gestion des situations de déplacement forcé et établit un lien entre l'aide humanitaire le développement.

VI. MISSION CONJOINTE DE PARTENARIAT DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR LA SÉCHERESSE ET À RISQUE DE FAMINE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

43. La visite inaugurale du Président de la Commission de l'UA, S.E. M. Moussa Mahamat Faki, s'était effectuée en Somalie et au Soudan du Sud en reconnaissance de l'importance accordée à la situation humanitaire sur le continent. Le président a lancé un appel à une plus grande action pour combattre les effets des conséquences de la sécheresse et des conflits sur les situations humanitaires graves dans ces pays. De même, l'appel lancé de M. Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, en faveur de l'action dans le cadre de l'intervention et de la prévention de la famine dans les pays touchés par la sécheresse, en février 2017, a insufflé un dynamisme à l'organisation d'une mission conjointe codirigée par l'UNOCHA (Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires) et la Commission de l'UA auprès de l'Éthiopie et de la Somalie. La mission a permis de sensibiliser à la situation aggravante, en particulier en ce qui concerne les conséquences de la sécheresse et de la famine. Elle comprenait des délégués de haut niveau dont les partenaires au développement, des pays donateurs non traditionnels et des acteurs humanitaires. La mission a observé et évalué les défis et les besoins humanitaires en Éthiopie et en Somalie. Elle a également exploré les opportunités de partenariat et les options de financement entre les secteurs de développement et les secteurs humanitaires afin d'accélérer l'intervention face à la sécheresse et prévenir la famine.

PROJET

DÉCISION SUR LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

Doc. EX.CL/1018(XXXI)

Le Conseil exécutif,

1. **NOTE AVEC PRÉOCCUPATION** le paysage humanitaire en évolution rapide et la complexité croissante des crises humanitaires qui affectent des millions de personnes sur le continent;
2. **EXPRIME PAR AILLEURS SA PROFONDE PRÉOCCUPATION** face à la situation humanitaire des migrants dans leur traversée de la Méditerranée pour se rendre en Europe;
3. **ACCUEILLE FAVORABLEMENT** la déclaration de New York adoptée lors de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et l'engagement en faveur de l'adoption d'une convention générale sur les réfugiés et sur la migration sécurisée et ordonnée, d'ici 2018, et le cadre global de réponse à la crise des réfugiés pour des mouvements de grande échelle des réfugiés, y compris l'examen des situations prolongées;
4. **RAPPELLE** les diverses décisions du Conseil exécutif et de la Conférence sur les sources alternatives de financement de l'UA et **RÉITÈRE** l'impérieuse nécessité de ressources prévisibles, fiables et durables pour permettre à l'UA d'exécuter ses responsabilités humanitaires, et **DEMANDE** à la Commission, en collaboration avec le Sous-comité du COREP sur le SEAF et le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes d'organiser une conférence des donateurs pour mobiliser les ressources, afin de reconstituer le Fonds spécial d'urgence pour les réponses humanitaires;
5. **DEMANDE** à la Commission de collaborer étroitement avec le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes (PDI) afin d'organiser une opération de rapatriement des migrants africains en transit et dans les pays de destination, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM);
6. **INVITE** les États membres à prendre les mesures pour passer de la gestion à l'intervention face aux crises humanitaires au fur et à mesure qu'elles se produisent, afin de mettre en œuvre des mesures efficaces de préparation et de renforcement de la résilience en adoptant des mesures efficaces d'alerte précoce et de réponse rapide.
7. **RECONNAIT QUE** l'année 2019 marquera le 50^e anniversaire de la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes de réfugiés en Afrique et le 10^e anniversaire de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes en Afrique, et demande à l'Union africaine de déclarer 2019 : « Année des réfugiés et des personnes déplacées internes en Afrique ».
8. **APPELLE** l'Union africaine à collaborer avec le Bureau du Secrétaire général des Nations Unies et le HCR afin d'organiser une activité susceptible d'apporter davantage de visibilité au problème de déplacement forcé en Afrique.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2017

Rapport de la Commission sur la Situation Humanitaire en Afrique

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3583>

Downloaded from African Union Common Repository